

Voie de desserte Nord/Sud

**HALL D2**  
APPARTEMENT DE 3 PIECES  
n° D2 01 au REZ-DE-CH.

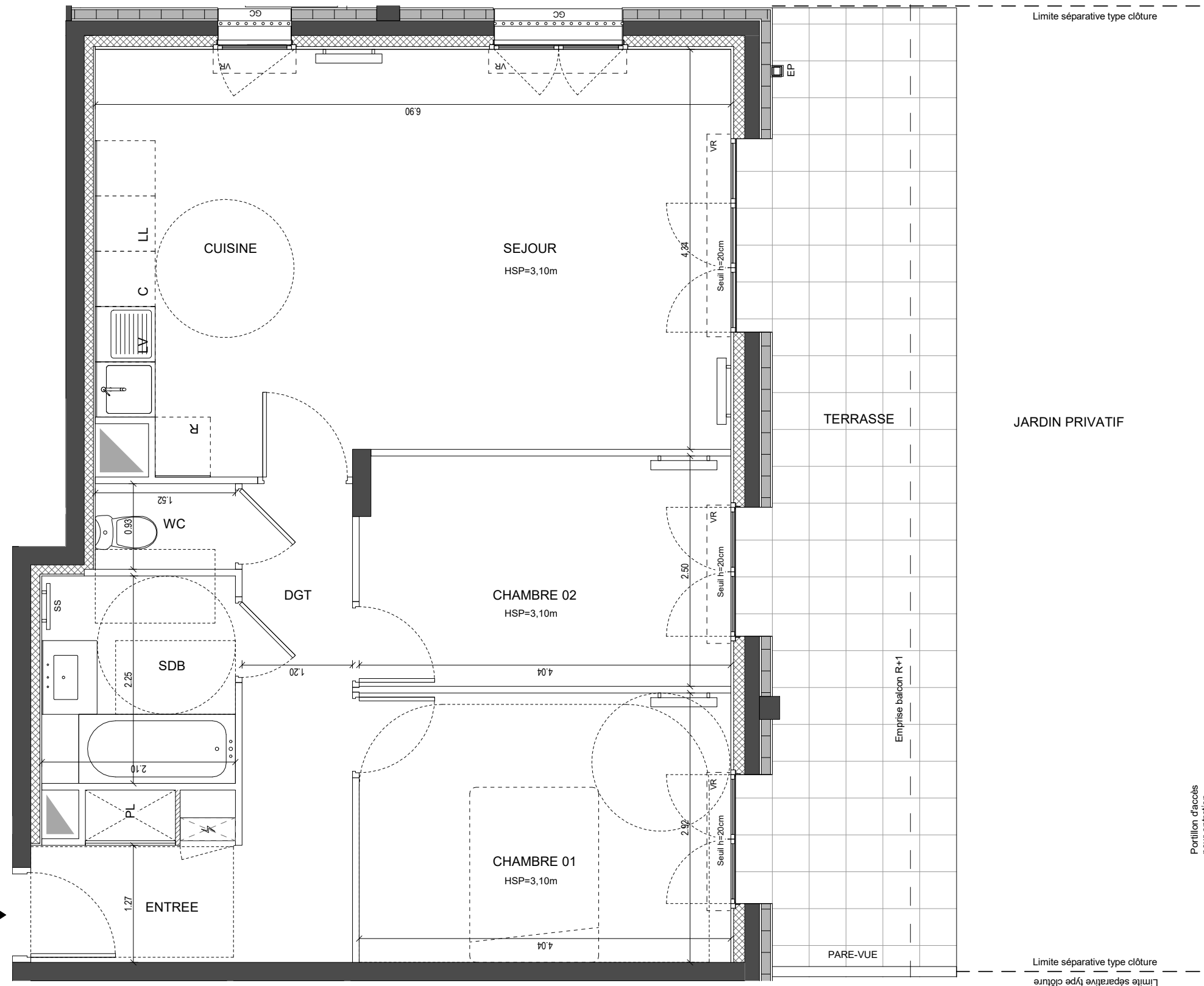
SEJOUR - CUISINE	30.36 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 01	11.79 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 02	10.00 m <sup>2</sup>
DGT	6.23 m <sup>2</sup>
SDB	4.72 m <sup>2</sup>
ENTREE	3.49 m <sup>2</sup>
WC	1.41 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>68.00 m<sup>2</sup></b>
JARDIN PRIVATIF	30.47 m <sup>2</sup>
TERRASSE	20.92 m <sup>2</sup>
	51.39 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>119.39 m<sup>2</sup></b>

**LEGENDE**

AP Allège Pleine	SS Sèche serviette
AV Allège Vitrée	☰ Radiateur
VR Volet roulant	R Réfrigérateur
GC Garde-corps	LV Lave Vaisselle
☒ Soffite / faux plafond	LL Lave Linge
ETEL Esp techn. elect. du lgt	C Cuisson
PL Placard	--- Retombée de poutre
EP Eaux pluviales	

Indice A Juin 2022

Echelle : 0 0.5 1 2m



D2 01

PMR ÉVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

